

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260217-DCM2026_01_06C-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIRANDE

Séance du 17 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 11 Février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, M. FORGUES, BARBARA, LARAN, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

Procurations :

Mme LUBAS à Mme DUBOSQ, M. VIDAL à M. FORGUES.

Etai(en)t absent(s) :

MMES LASSALLE, GABARROT, MENDES

Etai(en)t excusé(s) :A été nommé secrétaire de séance :

M. Gérard FORGUES

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

__ / __ / __

et publication du

__ / __ / __

**2026.01.06 C : AFFECTATION DES RESULTATS 2025
du BUDGET Régie Culturelle.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Régie Culturelle.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 557,02
- un excédent reporté de :	170,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	5 727,02
- un déficit d'investissement de :	5 727,02
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	5 727,02

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	5 727,02
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	5 727,02
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	5 727,02

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande, le 17/02/2026

Le Maire, Patrick FANTON

le secrétaire de séance



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_01_06C
Objet :	Délibération portant affectation des résultats 2025 du BP Régie Culturelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20260217-DCM2026_01_06C-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	904 o
Nom métier :		
032-213202567-20260217-DCM2026_01_06C-BF-1-1_0.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	85 Ko
Nom original : 20260304144303.pdf		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20260217-DCM2026_01_06C-BF-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mars 2026 à 14h50min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mars 2026 à 15h31min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2026 à 15h31min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mars 2026 à 15h32min47s	Reçu par le MI le 2026-03-04